



Déclaration préalable à la CAPD du 19 janvier 2024

Madame la Directrice académique, mesdames et messieurs les membres de la CAPD

La FSU-SNUipp vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2024. Nous souhaitons que l'année 2024 soit celle d'un dialogue social ouvert, riche et constructif, au service de l'École et de ses personnels.

De ce point de vue, on peut dire qu'au niveau national, l'année a très mal commencé.

Les propos de la nouvelle ministre s'expliquant sur la scolarisation de ses enfants dans l'établissement privé Stanislas ont suscité de vives réactions chez nos collègues, comme dans l'ensemble de la société. Mensonges, dénigrement de l'école publique, refus de présenter des excuses, Mme Oudea Castera s'enfonce et la défiance des personnels grandit.

Ces déclarations calamiteuses ont au moins permis de remettre à l'agenda médiatique le nécessaire débat sur la ségrégation scolaire pratiquée par l'enseignement privé et son financement. Pour la FSU-SNUipp, la mixité scolaire est une nécessité, et la situation actuelle qui voit l'argent public financer des établissements privés facteurs de séparatisme scolaire doit changer.

Mme Oudea Castera juge intolérables les problèmes de remplacement ? Les organisations syndicales ne cessent d'alerter sur ce sujet. Il faut des moyens pour lutter contre le non remplacement : créer des postes, recruter des personnels. Lors de la 1ère rencontre avec la FSU, la Ministre n'a pris aucun engagement dans ce domaine.

La CAPD d'aujourd'hui doit examiner les recours concernant les rendez-vous de carrière.

Nous constatons que peu de collègues portent un recours devant la CAPD. Pour la FSU-SNUipp, ce faible nombre ne doit pas être interprété comme le signe que les collègues sont tous et toutes satisfait.es. Nous le lisons plutôt comme un manque de lisibilité dans les processus d'évaluations et de confiance dans les démarches de recours. Il faut dire que les faits ne leur donnent pas tort puisque les révisions à l'issue de la CAPD sont très rares. Le fait que l'évaluation soit liée à un nombre contraint de promotions accélérées fausse les objectifs de ces rendez-vous de carrière.

La modification des règles d'accèsion à la classe exceptionnelle ne va pas restaurer la confiance. Malgré un vote unanimement contre des organisations syndicales en CSA-MEN, le ministère n'a pas modifié son projet. Le nouveau système renforce l'arbitraire de l'autorité hiérarchique, sans transparence et lisibilité pour les collègues, et sans possibilité de contestation. La FSU demande un tout autre système fondé sur un barème, permettant une réelle projection de déroulé de carrière dans la classe exceptionnelle, comme le ministère s'y était engagé en avril dernier. Les déclarations du président de la République, en conférence de presse, sur la rémunération dite au mérite des fonctionnaires montre bien la confirmation de ce choix d'avancement, aux effets délétères dans la Fonction Publique.

Enfin, nous voulons redire la lassitude et la colère des personnels devant les déclarations incessantes du président et des ministres successifs, qui tournent le dos aux besoins de l'École.

Les annonces dans le cadre du "Choc des savoirs" ne répondent pas à la dégradation sans précédent des conditions de travail des personnels pour qui un point de rupture est atteint comme en témoignent les 102 alertes sociales déposées par la FSU-SNUipp dans les tous les départements.

Le gouvernement veut tout au contraire soumettre les enseignant.es à des injonctions pédagogiques fortes et rétrogrades, les considérant non comme des professionnel.les expert.es mais comme de simples exécutant.es.

Les résultats de l'enquête PISA pointent que le système éducatif français est avant tout très inégalitaire. La réussite scolaire des élèves y est plus qu'ailleurs corrélée à l'origine socio-économique des élèves.

Ces mesures confortent une école du tri social, prétendant affronter les défis de l'avenir avec des recettes du passé.

Pour rendre compte de la réalité du quotidien des écoles, la FSU-SNUipp a lancé une plateforme d'alerte. Ce sont déjà près de 100 témoignages qui montrent les difficultés rencontrées par nos collègues pour remplir leurs missions sans en avoir les moyens. Face à cela, la FSU-SNUipp continue de porter un projet émancipateur pour l'école qui permette à tous les élèves de réussir et de revendiquer des moyens pour que les personnels puissent exercer leur métier sereinement. Dans ce cadre et avec d'autres organisations syndicales, elle appelle la profession à se mobiliser par la grève le 1er février.